



## **POUR INFORMATION**

### DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## **Initiative focale sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE)**

### **b) Formation à la responsabilité sociale des entreprises dispensée par le Centre international de formation de Turin de l'OIT**

1. A sa 294<sup>e</sup> session (novembre 2005), la sous-commission MNE a demandé des informations à jour sur les activités du Centre international de formation de Turin (CIF) portant sur la RSE<sup>1</sup>. Le Centre a fourni les informations ci-après.

### **Activités du Centre**

2. Chaque année, depuis 2001, le Centre organise régulièrement des cours de formation, s'inscrivant ou non dans le cadre d'un programme plus large, directement ou indirectement liés à la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Trois des programmes techniques du Centre, à savoir: i) développement des entreprises; ii) normes et principes et droits fondamentaux au travail; et iii) activités pour les travailleurs, ont participé à la formation concernant:
  - la restructuration socialement responsable des entreprises;
  - le programme de formation des cadres à l'application du Pacte mondial pour ce qui touche aux principes relatifs au travail;
  - les normes internationales du travail, l'amélioration de la productivité et le développement des entreprises;
  - les normes internationales du travail et la mondialisation;
  - les instruments internationaux pour la protection et la promotion des droits des travailleurs à l'ère de la mondialisation.

<sup>1</sup> Document GB.294/10, paragr. 57 g).

3. En étroite collaboration avec le Programme de la gestion et de la citoyenneté d'entreprise de l'OIT, une formation est organisée sur «la restructuration socialement responsable des entreprises». Au cours des quinze dernières années, la réduction des effectifs et la restructuration des entreprises ont engendré de nombreuses suppressions d'emplois et entraîné la fermeture de services sociaux dans beaucoup de communautés, surtout dans certaines économies en transition (Fédération de Russie et pays de la CEI notamment). Il est possible de restructurer une entreprise en réduisant l'impact négatif de la restructuration sur les salariés et les communautés dans lesquelles ils vivent, et l'objectif du Centre est d'encourager de bonnes pratiques d'emploi lors des restructurations.
4. Le Pacte mondial des Nations Unies a été choisi comme sujet de formation parce qu'il intègre les principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT et parce que des entreprises multinationales ont expressément demandé au Centre de former leurs cadres à l'application du Pacte. Compte tenu du fait que les entreprises adhèrent volontairement à cet instrument, le Centre dispose là d'un moyen idéal pour promouvoir auprès des cadres des entreprises du secteur privé les principes fondamentaux de l'OIT dans le domaine du travail. Cette formation est conçue et mise en œuvre en étroite collaboration avec le Programme de la gestion et de la citoyenneté d'entreprise et le Programme des entreprises multinationales de l'OIT.
5. La RSE est également un bon point de départ pour sensibiliser et former les cadres des entreprises privées aux normes internationales du travail. Par ce canal, le Centre peut aussi diffuser les conclusions et les enseignements tirés du rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation.
6. Dans la perspective des organisations de travailleurs, la RSE est également un bon point de départ pour étudier les moyens de préserver et promouvoir les droits des travailleurs dans le contexte de la mondialisation.

## Matériels de formation

7. A la demande du projet du BIT sur «le développement durable grâce au Pacte mondial», géré par le Programme des entreprises multinationales de l'OIT, le programme du Centre «Normes et principes et droits fondamentaux au travail» élabore un manuel de formation sur la RSE, le Pacte mondial, la Déclaration de principes tripartite et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ce manuel donne une vue d'ensemble de la question de la RSE et analyse le contenu relatif au travail des trois instruments susmentionnés en présentant des exemples de bonnes pratiques.
8. Le programme du BIT sur les entreprises multinationales a contribué à assurer avec le Centre les cours de formation de deux jours portant sur les normes internationales du travail, le Pacte mondial, la Déclaration de principes tripartite et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, qui sont donnés dans le cadre de la maîtrise en responsabilité sociale des entreprises organisés conjointement par les universités de Florence, de Pise et de Sienne.
9. En ce qui concerne une restructuration sensible aux intérêts de la communauté ou socialement responsable des entreprises, deux récents ouvrages du BIT, *Corporate success through people* et *Restructuring for corporate success*, font partie des ouvrages qu'il faut avoir lu. Plusieurs autres ouvrages ont été élaborés en anglais et en russe.
10. Une présentation détaillée sur PowerPoint existe en anglais, en espagnol et en italien sur la question des «instruments internationaux pour la protection et la promotion des droits des travailleurs».

## Activités prévues pour 2006-07

11. Au cours du prochain exercice, le Centre prévoit d'organiser, en étroite coopération avec les unités responsables du BIT, des activités portant sur la RSE selon le calendrier suivant:
  - une restructuration des entreprises sensible aux intérêts de la communauté: quatre activités par an, dont un cours libre et trois programmes sur mesure;
  - normes internationales du travail et mondialisation: un cours interrégional et un cours sous-régional par an;
  - normes internationales du travail, Pacte mondial, Déclaration de principes tripartite et Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales: chaque année un module de deux jours dans le cadre du programme de maîtrise en responsabilité sociale des entreprises.
12. Parallèlement, les questions relatives à la RSE sont abordées dans beaucoup d'autres programmes du Centre.
13. En étroite consultation avec MULTI, ACTRAV et ACT/EMP, les modules de formation sur la RSE, le Pacte mondial, la Déclaration de principes tripartite et les Principes directeurs de l'OCDE sont en cours d'achèvement. Ils pourront être utilisés dans ces programmes de formation ou dans d'autres programmes qui restent à élaborer.
14. Le Centre est actuellement engagé dans un processus de consultation avec les mandants sur le bien-fondé d'un investissement dans l'élaboration de nouveaux cours de formation sur la RSE et, si la réponse est affirmative, sur les sujets précis qu'il conviendrait de traiter. Parmi les idées envisagées, figurent l'élaboration de programmes d'études sur «les normes et les meilleures pratiques pour la mise au point, la formulation et l'application des initiatives volontaires privées» par les entreprises et un cours à l'intention des cadres d'entreprises multinationales sur les stratégies, les politiques et les pratiques fondées sur la RSE qui amélioreront la qualité de l'emploi chez les fournisseurs et les sous-traitants.

Genève, le 20 janvier 2006.

*Document soumis pour information.*